
COMMUNE
D'HEROUILLETTE

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de convocation

16 mars 2026

Date d'affichage

16 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, en application des articles L 2121-7 à L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette

Présents : **Présents :** M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, LANGLINAY Emmanuel, JOUANNE Marie, MARECHAL Hubert, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, PHILIPPE Gladys, BOURDEAU Frédéric, BOGAERT Maud, M LEGAY Rémy, MéliSSa NICOLLE, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL.

Absents :

Mme DUPUIS Virginie est nommée secrétaire de séance.

DELIB 9/2026 DELEGATION DE SIGNATURES

Vu l'article R 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et considérant qu'il importe, dans un intérêt général, de prendre toutes les mesures à satisfaire rapidement certaines demandes urgentes,

Le Maire expose la nécessité de donner délégation de signature à :

Isabelle LIEGARD, rédacteur principal 1^{ère} classe,

➤ pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, les fonctions d'Officier d'Etat Civil pour la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation, pour la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'Etat Civil, de même pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus. Les actes ainsi dressés comporteront la seule signature de la secrétaire de mairie, laquelle pourra valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes

➤ pour recevoir, instruire et signer les demandes de recensement militaire,
➤ pour certifier la conformité des pièces et documents présentés ainsi que la légalisation des signatures, demandées en urgence.

Angélique FRANCOIS, adjoint administratif principal 2^{ème} classe,

- pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, les fonctions d'officier de l'état civil pour la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants naturels, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation, pour la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus. Les actes ainsi dressés comporteront la seule signature du secrétaire de mairie, lequel pourra valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes.
- pour recevoir, instruire et signer les demandes urgentes de recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales.
- pour certifier la conformité des pièces et documents présentés ainsi que la légalisation des signatures, demandées en urgence.
- pour assurer toutes les fonctions du responsable électoral hors gestion de compte : instruction et suivi des demandes hors validation, gestion des électeurs et des bureaux de vote.

A 15 voix pour, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à délivrer les délégations ci-dessus.

Pour copie conforme au registre, le 23 mars 2026
Le Maire Didier DEL PRETE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260320-DELIB92026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

